

No. 34028. Multilateral

CONVENTION ON ENVIRONMENTAL IMPACT ASSESSMENT IN A TRANSBOUNDARY CONTEXT. ESPOO, FINLAND, 25 FEBRUARY 1991 [*United Nations, Treaty Series, vol. 1989, I-34028.*]

PROCÈS-VERBAL OF RECTIFICATION OF THE CONVENTION ON ENVIRONMENTAL IMPACT ASSESSMENT IN A TRANSBOUNDARY CONTEXT. NEW YORK, 17 NOVEMBER 2014*

Entry into force: 17 November 2014

Authentic texts: English, French and Russian

Registration with the Secretariat of the United Nations: ex officio, 17 November 2014

*No UNTS volume number has yet been determined for this record. The Text(s) reproduced below, if attached, are the authentic texts of the agreement /action attachment as submitted for registration and publication to the Secretariat. For ease of reference they were sequentially paginated. Translations, if attached, are not final and are provided for information only.

N° 34028. Multilatéral

CONVENTION SUR L'ÉVALUATION DE L'IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT DANS UN CONTEXTE TRANSFRONTIÈRE. ESPOO (FINLANDE), 25 FÉVRIER 1991 [*Nations Unies, Recueil des Traités, vol. 1989, I-34028.*]

PROCÈS-VERBAL DE RECTIFICATION DE LA CONVENTION SUR L'ÉVALUATION DE L'IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT DANS UN CONTEXTE TRANSFRONTIÈRE. NEW YORK, 17 NOVEMBRE 2014*

Entrée en vigueur : 17 novembre 2014

Textes authentiques : anglais, français et russe

Enregistrement auprès du Secrétariat des Nations Unies : d'office, 17 novembre 2014

* Numéro de volume RTNU n'a pas encore été établie pour ce dossier. Les textes reproduits ci-dessous, s'ils sont disponibles, sont les textes authentiques de l'accord/pièce jointe d'action tel que soumises pour l'enregistrement et publication au Secrétariat. Pour référence, ils ont été présentés sous forme de la pagination consécutive. Les traductions, s'ils sont inclus, ne sont pas en form finale et sont fournies uniquement à titre d'information.

[ENGLISH TEXT – TEXTE ANGLAIS]

Ref.	English Version	Proposed corrections
ART 3.2 (b)	(b) <u>The</u> nature [...]	(b) Information on the nature [...]
ART 3.4	[...] paragraphs <u>5, 6, 7 and 8</u> [...]	[...] paragraphs 5 to 8 [...]
ART 3.6	[...] <u>An</u> affected Party shall [...]	[...] The affected Party shall [...]
ART 11.1	[...] in connection with the annual sessions of the Senior Advisers to <u>ECE</u> Governments on Environmental and Water Problems. [...]	[...] in connection with the annual sessions of the Senior Advisers to Governments of the Economic Commission for Europe Governments on Environmental and Water Problems. [...]
APPENDIX III, para. 1 (b)	[...] under the <u>Ramsar</u> Convention [...]	[...] under the Convention on Wetlands of International Importance especially as Waterfowl Habitat (Ramsar Convention) [...]

[FRENCH TEXT – TEXTE FRANÇAIS]

Ref.	Version française	Corrections proposées
Préambule, dernière (huitième) paragraphe	[...] (mai 1990, Bergen, (Norvège)), [...]	[...] (mai 1990, Bergen (Norvège)), [...] [supprimer la virgule]
ART 1(iv)	[...] en application à la présente Convention, [...]	[...] en application <u>de</u> la présente Convention, [...]
ART 1 (v)	[...] tout <u>projet visant à modifier sensiblement</u> une activité [...]	[...] toute <u>modification majeure d'une activité</u> [...]
ART 2.1	[...] réduire et <u>combattre</u> l'impact [...]	[...] réduire et <u>maîtriser</u> l'impact [...]
ART 3.4	[...] paragraphes <u>5, 6, 7 et 8</u> [...]	[...] paragraphes <u>5 à 8</u> [...]
ART 3.7	[...] Si ces Parties ne peuvent se mettre d'accord sur le point de savoir si un impact transfrontière préjudiciable important est probable, <u>elles peuvent, l'une ou l'autre</u> , soumettre la question à une commission d'enquête [...]	[...] Si ces Parties ne peuvent se mettre d'accord sur le point de savoir si un impact transfrontière préjudiciable important est probable, <u>l'une quelconque d'entre elles peut</u> soumettre la question à une commission d'enquête [...]
ART 4.2	[...] à la Partie touchée, <u>par l'intermédiaire, selon qu'il convient</u> , d'un organe commun [...]	[...] à la Partie touchée <u>et, selon qu'il convient, par l'intermédiaire</u> d'un organe commun [...]
ART 8	[...] Ces accords ou autres arrangements peuvent reprendre les <u>dispositions fondamentales</u> énumérées à l'Appendice V.	[...] Ces accords ou autres arrangements peuvent reprendre les <u>éléments</u> énumérés à l'Appendice V.

Ref.	Version française	Corrections proposées
ART 11.1	[...] à l'occasion des sessions annuelles des Conseillers des gouvernements des pays de la <u>CEE</u> pour les problèmes de l'environnement et de l'eau. [...]	[...] à l'occasion des sessions annuelles des Conseillers des gouvernements des pays de la <u>Commission économique pour l'Europe</u> pour les problèmes de l'environnement et de l'eau. [...]
ART 11.2 c)	[...] les services <u>de comités scientifiques et d'organismes internationaux</u> [...]	[...] les services <u>d'organismes internationaux et de comités scientifiques</u> [...]
APPENDICE II b)	b) Description, s'il y a lieu, des solutions de remplacement (par exemple en ce qui concerne le lieu d'implantation ou la technologie) qui peuvent être raisonnablement envisagées sans omettre l'option "zéro",	b) Description, s'il y a lieu, des solutions de remplacement (par exemple en ce qui concerne le lieu d'implantation ou la technologie) <u>de l'activité proposée</u> qui peuvent être raisonnablement envisagées sans omettre l'option "zéro",
APPENDICE III, paragraphe 1 (b)	[...] par la Convention de Ramsar [...]	[...] par la Convention <u>relative aux zones humides d'importance internationale particulièrement comme habitats des oiseaux d'eau (Convention</u> de Ramsar,... »
APPENDICE IV, paragraphe 12	[...] de la majorité de ses membres et est assorti <u>éventuellement</u> de l'exposé des opinions dissidentes	[...] de la majorité de ses membres et est assorti de l'exposé <u>d'éventuelles</u> opinions dissidentes.
APPENDICE V ligne 1	Cette analyse a <u>notamment</u> pour objet	Cette analyse a pour objet :
APPENDICE VI paragraphe 1	[...] ou élargir le champ des arrangements existants [...]	[...] ou élargir le champ <u>d'application</u> des arrangements existants [...]